

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice : 14  
Présents : 14  
Pouvoir : 00  
Votants : 14

L'an deux dix mil vingt et un  
Le 03 JUIN à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 28 mai 2021

**OBJET : convention de partenariat dans le cadre du projet européen BAPAURA porté par l'AGEDEN**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT, Annie PIGNEDE, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER

**ABSENTS / EXCUSES** : /

**Secrétaire de séance** : Marcel BERTHIER

Le Conseil municipal est sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat dans le cadre du projet européen BAPAURA coordonné par l'AGEDEN.

Le projet Européen BAPAURA consiste à expérimenter un modèle d'accompagnement pour la rénovation énergétique à destination des collectivités. L'AGEDEN étant partenaire du projet BAPAURA, celle-ci aura accès à un certain nombre de ressources du programme BAPAURA, visant à promouvoir et faciliter la rénovation de notre salle socio-éducative et socioculturelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette opération.

Le Maire

Jean-Michel DREVET

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.  
Transmise en Sous-préfecture

